

Question n° 3806—M. Lawrence:

Entre 1976 et 1980, combien y a-t-il eu de psychiatres à temps *a*) plein, *b*) partiel à l'établissement Mountain d'Agassiz et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) niveau d'instruction (ii) antécédents de travail (iii) traitement?

Question n° 3807—M. Lawrence:

Entre 1976 et 1980, combien y a-t-il eu de psychiatres à temps *a*) plein, *b*) partiel à l'établissement Matsqui d'Abbotsford et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) niveau d'instruction (ii) antécédents de travail (iii) traitement?

Question n° 3808—M. Lawrence:

Entre 1976 et 1980, combien y a-t-il eu de psychiatres à temps *a*) plein, *b*) partiel à l'établissement Kent d'Agassiz et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) niveau d'instruction (ii) antécédents de travail (iii) traitement?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada: Centre Robson, Centre Pandora, Camp forestier d'Elbow Lake, Établissement Ferndale, Parc de maisons mobiles et Matsqui, Établissement de Mission, Établissement William Head, Prison Mountain, Établissement de Matsqui, Établissement Kent.

a) et *b*) Il n'y a pas eu de psychiatre dans les établissements mentionnés ci-dessus. Les services psychiatriques étaient offerts au Centre psychiatrique régional du Pacifique (CPR).

(i), (ii) et (iii) Sans objet.

Question n° 3810—M. Lawrence:

Entre 1976 et 1980, combien y a-t-il eu de psychiatres à temps *a*) plein, *b*) partiel au Centre Carlton d'Halifax et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) niveau d'instruction (ii) antécédents de travail (iii) traitement?

Question n° 3811—M. Lawrence:

Entre 1976 et 1980, combien y a-t-il eu de psychiatres à temps *a*) plein, *b*) partiel au camp Shulie Lake de Parrsboro et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) niveau d'instruction (ii) antécédents de travail (iii) traitement?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada: Centre Carlton, Camp de Shulie Lake.

a) et *b*) Le personnel des établissements susmentionnés ne comptait aucun psychiatre à cette époque. Les détenus devant subir un examen psychiatrique dans le cadre du processus de gestion des cas ont été confiés aux soins de centres psychiatriques provinciaux ou examinés par des psychiatres travaillant à contrat pour les établissements de Dorchester ou de Springhill.

Les cas nécessitant une hospitalisation ont été confiés au centre de santé de l'établissement, à l'un des centres psychiatriques provinciaux ou au centre psychiatrique provincial de l'Ontario, selon la gravité du cas.

(i), (ii) et (iii) Sans objet.

Question n° 3812—M. Lawrence:

Entre 1976 et 1980, combien y a-t-il eu de psychiatres à temps *a*) plein, *b*) partiel à l'établissement de Springhill et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) niveau d'instruction (ii) antécédents de travail (iii) traitement?

Questions au Feuilleton

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada: *a*) et *b*) Aucun psychiatre n'était employé à temps plein ou à temps partiel par la Fonction publique fédérale à l'établissement de Springhill. Les services de psychiatrie étaient assurés par un psychiatre engagé par contrat. L'hospitalisation pour maladies psychiatriques avaient lieu selon leur gravité, à l'infirmerie de l'établissement, à un centre provincial de santé mentale ou au Centre de psychiatrie de la Région de l'Ontario.

(i), (ii) et (iii) Sans objet.

Question n° 3813—M. Lawrence:

Entre 1976 et 1980, combien y a-t-il eu de psychiatres à temps *a*) plein, *b*) partiel au Centre Parrrtown de Saint-Jean et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) niveau d'instruction (ii) antécédents de travail (iii) traitement?

Question n° 3814—M. Lawrence:

Entre 1976 et 1980, combien y a-t-il eu de psychiatres à temps *a*) plein, *b*) partiel à l'établissement agricole Westmorland de Dorchester et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) niveau d'instruction (ii) antécédents de travail (iii) traitement?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada: Centre Parrrtown, Ferme du Pénitencier de Westmorland

a) et *b*) Le personnel des établissements susmentionnés ne comptait aucun psychiatre à cette époque. Les détenus devant subir un examen psychiatrique dans le cadre du processus de gestion des cas ont été confiés aux soins de centres psychiatriques provinciaux ou examinés par des psychiatres travaillant à contrat pour les établissements de Dorchester ou de Springhill.

Les cas nécessitant une hospitalisation ont été confiés au centre de santé de l'établissement, à l'un des centres psychiatriques provinciaux ou au centre psychiatrique provincial de l'Ontario, selon la gravité du cas.

(i), (ii) et (iii) Sans objet.

Question n° 3815—M. Lawrence:

Entre 1976 et 1980, combien y a-t-il eu de psychiatres à temps *a*) plein, *b*) partiel au Centre Osborne de Winnipeg et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) niveau d'instruction (ii) antécédents de travail (iii) traitement?

Question n° 3816—M. Lawrence:

Entre 1976 et 1980, combien y a-t-il eu de psychiatres à temps *a*) plein, *b*) partiel à l'établissement agricole Rockwood de Stony Mountain et, dans chaque cas, quels étaient leurs (i) niveau d'instruction (ii) antécédents de travail (iii) traitement?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada: Centre Osborne, Établissement de Rockwood.

a) et *b*) Le personnel des établissements susmentionnés ne comptait aucun psychiatre à cette époque. Les services psychiatriques étaient assurés par les centres psychiatriques provinciaux, le Centre psychiatrique régional du Pacifique et le Centre psychiatrique régional des Prairies, inauguré en 1978.